



A nos partenaires

Munster le, 5 novembre 2015

Objet : Partenariat Mardi Musique

Madame, Monsieur,

Les Mardis Musique 2014-2015 de l'Ecole de Musique et de Danse de la Vallée de Munster ont été un vrai succès grâce à votre soutien : 10 soirées musicales, de 50 à 200 auditeurs selon la soirée, 110 artistes sur scène.

Notre couverture presse a été très satisfaisante. Tous les Mardi Musique ont fait l'objet d'articles dans les DNA et dans l'Alsace, des annonces régulières passent sur les ondes de plusieurs radios et divers sites internet (dont celui de l'école évidemment) relaient l'information.

Nous disposons d'une mailing liste de près de 1000 adresses auxquelles est envoyée une invitation chaque mois.

Nos affiches, placées dans les commerces et sur les panneaux publics de la vallée, portent systématiquement les logos de nos partenaires dont celui de votre entreprise. Il en va de même des programmes distribués lors des soirées.

Les Mardis Musique reprendront en septembre 2015. Chaque soirée se terminera par un moment convivial, très apprécié, pour un contact direct entre les artistes et le public.

Nous serions très honorés de vous compter à nouveau parmi nos partenaires pour cette saison 2015-2016.

Comme l'année passée, nous vous proposons d'apposer votre logo sur nos affiches et nos programmes pour un montant de 70 euros seulement (70€ pour une saison complète soit 7€ par manifestation).

Par ailleurs, je vous rappelle que l'Ecole de Musique et de Danse de la Vallée de Munster est reconnue d'intérêt général par les services fiscaux. Vous pouvez donc également aider notre association par des dons qui, au contraire d'un partenariat, vous permettront de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien et souhaitons beaucoup de réussite à votre entreprise.

Steven CASHIN
Président de l'EMDV

PARTENARIAT

Je soussigné(e) : Nom Prénom

Société :

Code postal : Ville :

Email :

Tél. : ou

Convient d'un partenariat avec l'Ecole de Musique et de Danse de la Vallée de Munster (EMDV) afin de contribuer à l'organisation des « Mardi Musique » 2015/2016.

Veillez trouver ci-joint un chèque libellé à l'ordre de l'EMDV / un versement en espèces (rayer la mention inutile) de 70 euros. En contrepartie, l'EMDV s'engage à apposer le logo de ma société sur les affiches et programmes des Mardis Musique.

Je joins à la présente un exemplaire de mon logo de bonne qualité ou j'enverrai le fichier correspondant (jpg, tif, png ou pdf) par mail à contact@emdv.fr (rayer la mention inutile).

Date : Signature :

DON AUX ASSOCIATIONS RECONNUES D'INTERET GENERAL

(Art. 200 et 238 bis du Code général des impôts)

Une réduction d'impôts de 66 % du montant du don effectué (dans la limite de 20 % du revenu imposable) peut être attribuée aux donateurs de l'EMDV (60 % dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaire pour une entreprise assujettie à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés).

Par mon don de :

50 Euros

70 Euros

Autres : Euros

Nom : Prénom :

Société (le cas échéant) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je contribue à la pérennité et au renforcement des actions entreprises par l'EMDV pour développer la pratique de la musique et de la danse dans la Vallée de Munster.

Veillez trouver ci-joint un chèque libellé à l'ordre de l'EMDV / un versement en espèces (rayer la mention inutile).

Je demande un reçu fiscal.

Des dons en nature (instruments, ordinateurs...) sont également possibles. Merci de prendre contact avec la Directrice (Eliane WARTH - Tél. 03 89 77 11 20) dans ce cas.

Date : Signature :